



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 121255

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les recommandations exprimées dans le rapport de la Cour des comptes sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale de septembre 2011. Pour l'élaboration des tableaux d'équilibre, la Cour des comptes suggère d'éliminer l'ensemble des transferts internes et de mettre fin aux pratiques de contraction de produits et de charges. Selon elle, si les contractions visant à assurer une présentation à caractère économique de l'évolution des produits et des charges devraient être confirmées, il conviendrait alors de développer l'information du Parlement sur les règles d'élaboration des tableaux d'équilibre (nature des règles ; nature et portée des changements). Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121255

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11517

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)